



Groupe Hospitalier  
Saint Vincent

# MES MÉDICAMENTS au Groupe Hospitalier Saint Vincent



Que dois-je  
prévoir ?

## JE VAIS ÊTRE HOSPITALISÉ

### QUE DOIS-JE PRÉVOIR POUR MON TRAITEMENT ?

- > Apportez vos dernières ordonnances.
- > Apportez vos médicaments habituels.
- > Signalez les médicaments pris sans ordonnance (automédication, phytothérapie, homéopathie, ...), vos allergies ou les effets indésirables déjà ressentis.
- > Si votre hospitalisation n'était pas prévue, demandez à l'un de vos proches d'apporter vos traitements et ordonnances pour vous.

## PENDANT L'HOSPITALISATION



Que dois-je  
faire ?

### QUE DOIS-JE FAIRE DE MES MÉDICAMENTS ?

- > Remettez tous vos médicaments à l'infirmière qui s'occupe de vous.
- > Ils seront conservés et identifiés à votre nom, dans l'armoire à pharmacie du service.

### POURQUOI NE PUIS-JE PAS GARDER MES MÉDICAMENTS AVEC MOI ?

- > Pendant votre hospitalisation, le médecin adapte votre traitement à votre état de santé actuel : le nombre, la forme et la présentation des médicaments que l'on vous donne peuvent être différents de votre traitement habituel.
- > Il est très important de **ne pas prendre d'autres médicaments que ceux prescrits par le médecin** : des réactions entre les différents médicaments peuvent exister et risquent d'entraîner de graves complications (surdosage, effets indésirables, interactions...).
- > Exceptionnellement, si la pharmacie de l'établissement ne dispose pas des traitements que vous prenez habituellement, vos médicaments personnels pourront être utilisés, sur accord du médecin, afin de respecter la continuité de votre traitement.



Que dois-je  
récupérer ?

## À LA SORTIE

### VAIS-JE RÉCUPÉRER MON TRAITEMENT HABITUEL ?

- > À la fin de l'hospitalisation, le médecin vous remet une ordonnance de sortie : le traitement peut être différent de celui que vous preniez chez vous mais doit être scrupuleusement suivi.  
Aucun autre médicament ne doit être pris sans avis médical.
- > L'infirmière vous rend les médicaments remis à votre admission.  
Cependant, les médicaments arrêtés seront placés dans un sachet individualisé.

